

MIRABEL

VOUS INFORME

VOL. 9, N°2
FÉVRIER 2023

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL



MARTINE HÉBERT ET CAROLINE DROUIN PROFITENT DE LA TEMPÉRATURE CLÉMENTE AU PARC RÉGIONAL ÉDUCATIF DU BOIS-DE-BELLE-RIVIÈRE.



PAGE 5
RAPPELS AUX
PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



PAGE 6
URBANISME
BESOIN D'UN PERMIS ?



PAGE 12
PROGRAMMATION
TENNIS ET PICKLEBALL



PAGE 20
CHRISTIAN CASTONGUAY
PRODUCTEUR LAITIER



2 MOT DU MAIRE

PLANIFICATION AMÉNAGEMENT - TRANSPORT

Des enjeux primordiaux pour Mirabel

Avec la croissance démographique que l'on connaît depuis quelques années, la Ville de Mirabel travaille activement à l'actualisation du plan de développement d'aménagement ainsi que sur l'amélioration de l'offre de service en transport en commun, de concert avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Que ce soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), la CMM, les différentes Tables des préfets des Couronnes Nord et Sud, de même que le ministère des Transport et de la Mobilité durable (MTMD), tous sont unanimes : il est urgent de repenser le transport collectif du Québec en s'interrogeant sur ses enjeux structurels. Le défi en est un de taille, puisque le transport doit aussi s'arrimer au développement du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) du grand Montréal.

À l'instar des autres villes de la CMM, notre ville a changé, évolué. Nous devons répondre à la demande de densification de la CMM tout en couvrant un vaste territoire d'une superficie de 486,8 km² qui dépasse celle de l'île de Montréal. Et cela, en considérant que notre population est répartie à la fois en milieu urbain et rural.

J'assiste présentement, à titre de vice-président à la commission de l'aménagement et de la mobilité de la CMM, à la révision du PMAD qui propose, entre autres, des options aux contraintes actuelles liées à la mobilité, des enjeux majeurs pour permettre de désengorger un réseau routier de plus en plus congestionné, à Mirabel.

Cette section du plan révisé s'avère donc des plus pertinentes, puisqu'elle vise à améliorer le service de transport collectif en augmentant l'offre et la fréquence près des aires TOD et des corridors de transport, tels que la gare de Mirabel. Les orientations de la planification intégrée d'aménagement-transport (PIAT) prévoient la construction de logements abordables à proximité des lieux de densification ciblés. Cela permettrait de favoriser les déplacements de la population vers les grands centres urbains par le recours au transport en commun.

Mon souhait est que l'atteinte de ces objectifs ait des impacts notables sur la protection de notre environnement. En misant, entre autres, sur le développement des modes de transport actif (marche, vélo, etc.), nous encourageons aussi les Mirabellois à avoir des habitudes de vie saines.

Je suis convaincu que la révision du PMAD aura des répercussions favorables à long terme pour Mirabel en termes de mobilité. Les projets de la voie réservée de l'autoroute 15, entre Boisbriand et Mirabel, ainsi que ceux déposés par l'ARTM en 2021, soit celui du prolongement du REM jusqu'à la zone aéroportuaire de Mirabel, ainsi que celui du prolongement de l'autoroute 13 jusqu'à la zone aéroportuaire, sont des projets qui démontrent une réelle volonté de changement en matière de transport et de développement d'aménagement responsable.



Soyez assurés que nous continuerons en tant que Ville, à faire entendre notre voix et à faire valoir nos besoins auprès de la CMM, afin que les particularités de notre communauté soient considérées pour les prochaines générations.



– PATRICK CHARBONNEAU, MAIRE
p.charbonneau@mirabel.ca



Prochaines séances du conseil municipal

6 mars, à 19 h

Hôtel de ville
14111, rue Saint-Jean,
secteur de Sainte-Monique

13 mars, à 19 h

Centre culturel Patrick-Lepage
9950, boulevard de Saint-Canut,
secteur de Saint-Canut

27 mars, à 19 h

Hôtel de ville
14111, rue Saint-Jean,
secteur de Sainte-Monique

Les séances sont captées et mises en ligne au plus tard le lendemain de la séance sur le site mirabel.ca.

MIRABEL
VOUS INFORME
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL

RÉDACTION ET PRODUCTION : Service des communications
IMPRESSION : Hebdo Litho
PHOTO : Image-13, Clair Obscur, Photographie Fortin
DISTRIBUTION : Postes Canada

RENSEIGNEMENTS :
Service des communications
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean,
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

TÉLÉPHONE : 450 475-8653
SITE INTERNET : www.mirabel.ca
COURRIEL : communications@mirabel.ca
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec
TIRAGE : 28 418 exemplaires





La Ville continue de soutenir l'Office Municipal d'Habitation

Plus de 40 logements sociaux et abordables seront bientôt construits sur la rue Victor, dans le secteur de Saint-Janvier. En faisant don de deux terrains d'une valeur totale de près de 2 M\$ à l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Mirabel pour la réalisation de ce projet, le conseil municipal réitère son engagement auprès de la population desservie par l'organisme.

La nouvelle habitation résidentielle de type multiplex sera érigée sur six étages et située tout près de la gare. Son emplacement encouragera la mobilité active des résidents et le maintien de leurs saines habitudes de vie.

Par le biais de son Fonds de soutien au développement, la Ville a également accordé une subvention de 3 522 \$ à l'OMH pour lui permettre de connecter au réseau Wi-Fi les sept édifices de logements abordables de Mirabel dédiés aux 60 ans et plus. Près de 80 résidents profiteront de cette initiative qui s'inscrit dans le programme *Aînés derrière l'écran* mené en collaboration avec la Corporation de développement communautaire de Mirabel et le comité *Aînés en Action de Mirabel*. Ce projet prévoit également :

- l'acquisition d'appareils portables de type *Chromebook* et de tablettes;
- des ateliers de formation visant à développer les habiletés d'utilisation des outils informatiques;
- le parrainage des aînés souhaitant s'initier aux technologies informatiques;
- la mise en place d'espaces physiques communs pour utiliser les appareils portables.

La conseillère municipale et présidente du conseil d'administration de l'OMH, Gylaine Coursol, affirme que l'OMH est heureux de ces démarches de la Ville. « Ce don et cette subvention perpétuent la tradition de collaboration entre l'OMH et le conseil municipal. Les deux projets qui verront le jour sont une preuve du grand bien qui peut être fait lorsqu'une Ville et ses partenaires s'appliquent à atteindre des objectifs communs », explique-t-elle.



Encore plus de plaisir à glisser au parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière!

Des travaux de réaménagement seront bientôt entrepris au parc de glisse du parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière. Avec l'ajout d'un troisième corridor, d'une remontée mécanique et d'un canon à neige, la bonification des installations permettra au parc d'offrir une expérience encore plus divertissante aux visiteurs. Leur confort sera également augmenté avec l'amélioration des abris chauffés.

Une somme de 130 400 \$ sur deux ans est dédiée à ces travaux et provient du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Près de 2 500 visiteurs provenant des quatre coins des Laurentides profitent des installations de glisse chaque année. Bien que le parc soit situé à Mirabel, sa vocation est régionale et il accueille des amoureux du plein air depuis une trentaine d'années.

Le directeur général du parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière, Stéphane Michaud, mentionne que la glissade sur tube du parc est la plus haute de Mirabel. « L'investissement rendra le parc encore plus attractif et bénéficiera doublement aux visiteurs, puisqu'ils pourront profiter des installations bonifiées lors des autres saisons également », explique-t-il.



VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

| MICHEL LAUZON
DISTRICT 1
m.lauzon@mirabel.ca

| GUYLAINE COURSOL
DISTRICT 2
g.coursol@mirabel.ca

| ROBERT CHARRON
DISTRICT 3
r.charron@mirabel.ca

| FRANÇOIS BÉLANGER
DISTRICT 4
f.belanger@mirabel.ca

| ROXANNE THERRIEN
DISTRICT 5
r.therrien@mirabel.ca

| FRANCINE CHARLES
DISTRICT 6
f.charles@mirabel.ca

| ÉMILIE DERGANÇ
DISTRICT 7
e.derganc@mirabel.ca

| ISABELLE GAUTHIER
DISTRICT 8
i.gauthier@mirabel.ca

| MARC LAURIN
DISTRICT 9
m.laurin@mirabel.ca

| CATHERINE MARÉCHAL
DISTRICT 10
c.marechal@mirabel.ca

4 ÉCHOS DU CONSEIL



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mirabel agit de nouveau

Dans l'optique de préserver les ressources naturelles de la région, la Ville a alloué plus de 37 000 \$ dans un projet de valorisation du Corridor forestier du Grand Coteau. Cette somme proviendra du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce corridor est un ensemble de milieux naturels chevauchant les régions des Laurentides et de Lanaudière et traversé par Le P'tit Train du Nord et la piste cyclable de La Seigneurie des Plaines. Ses nombreux bois métropolitains et terres humides abritent une biodiversité exceptionnelle ainsi que plusieurs espèces menacées et vulnérables.

La Ville s'implique dans ce projet puisqu'elle tient à faire sa part pour protéger des espèces telles que la tortue serpentine, le pygargue à tête blanche et le cerf de Virginie. En sensibilisant les visiteurs qui profitent de la beauté pittoresque du corridor et en assurant la collecte de données essentielles à une meilleure compréhension de son écosystème, le projet de valorisation représente un outil important pour la conservation de la faune et la flore de la région.



Mirabel au galop!

Le conseil municipal a autorisé que près de 290 000 \$ sur trois ans soient investis pour relier les sentiers équestres de Mirabel à ceux de Saint-Colomban et de Sainte-Sophie. Cette somme proviendra du *Fonds régions et ruralité* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les travaux seront réalisés en collaboration avec la MRC de La Rivière-du-Nord et 70 % d'entre eux seront effectués sur le territoire mirabellois.

Cette initiative viendra bonifier une offre de tourisme équestre déjà impressionnante, puisque Mirabel a le plus vaste réseau dédié à cette pratique dans la province avec 240 km de sentiers. En procédant à la connexion de son réseau à ceux de Sainte-Sophie et de Saint-Colomban, la Ville agit pour atteindre le plein potentiel de son industrie équestre et pour devenir une destination de choix pour tous les Québécois voulant vivre une aventure au galop.



Des rénovations au Parc du Domaine Vert

Afin de bonifier l'offre de service du Parc du Domaine Vert et de répondre aux besoins des visiteurs, la Ville de Mirabel a alloué près de 167 000 \$, issus du *Fonds régions et ruralité* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour y effectuer plusieurs améliorations.

Le projet prévoit d'abord d'optimiser la signalisation du parc pour faciliter l'expérience des usagers tels que les camps de jour et les groupes scolaires. Il favorise également la bonification du jardin aquatique du parc en y installant de nouvelles infrastructures. Le projet permettra aussi de rehausser les installations de glisse en réaménageant de façon sécuritaire les corridors prévus à cet effet.



PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

Renouvellement du programme incitatif pour 2023

L'objectif du programme, qui s'adresse uniquement aux résidentes de Mirabel, est de permettre aux femmes et aux adolescentes de réduire les coûts inhérents à l'achat de produits d'hygiène féminine écologiques, mais aussi de stimuler l'attrait pour ce type de produits.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Ville et du conseil municipal de poser des actions concrètes en matière de protection de l'environnement, et plus précisément de la gestion des matières résiduelles.

Le formulaire est disponible à la page Web mirabel.ca/subventions. Vous pouvez le faire parvenir à la Ville dûment rempli et accompagné des documents exigés, par la poste ou par courriel.



Obligations des propriétaires de chiens à Mirabel

Afin d'éviter tout incident entre les résidents et les chiens sur son territoire, la Ville désire rappeler les responsabilités des propriétaires de chiens mirabellois.

Licence

Il est obligatoire de se procurer une licence pour son animal au coût de 20 \$. La médaille est valide jusqu'au 31 décembre 2023 et est disponible aux endroits suivants :

- À l'hôtel de ville, situé au 14111, rue Saint-Jean, et au Service de l'environnement et du développement durable, situé au 8106, rue de Belle-Rivière, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi, de 8 h 30 à 12h (paiements acceptés par chèque, carte débit ou argent comptant).
- Au poste de police, situé au 14113, rue Saint-Jean, les soirs et fins de semaine (paiements acceptés par carte débit ou argent comptant avec le montant exact).

Laisse

Dans les endroits publics, les chiens doivent en tout temps être sous le contrôle d'une personne en mesure de le maîtriser et être retenus au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m (pas de laisse rétractable).

Attention ! Bien que la laisse ne soit pas obligatoire dans les parcs à chiens, elle l'est en tout temps dans les sentiers pédestres et tous autres endroits publics, et ce, même si vous jugez que ces endroits sont sécuritaires ou peu fréquentés, ou parce que d'autres personnes le font. De plus, les chiens de 20 kg et plus doivent en tout temps porter un licou ou un harnais attaché à leur laisse.

Finalement, les chiens ne peuvent pas se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que leur propriétaire ou gardien sans son consentement. Ces mesures visent à assurer la sécurité et le confort de tous les Mirabellois, mais aussi le bien-être des chiens.

Excréments

Peu importe l'endroit, il est obligatoire de ramasser immédiatement les selles de votre chien. Assurez-vous d'apporter des sacs lors de chaque promenade avec votre chien et d'en disposer dans une poubelle.

Jappements

Il est interdit de laisser gémir, aboyer ou hurler un chien de façon à nuire à la quiétude du voisinage. Si votre chien a tendance à s'exprimer vocalement, vous devez prendre les mesures nécessaires pour modifier son comportement. Vous pouvez par exemple assister à des cours donnés par un comportementaliste canin.

6 AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES

Quoi mettre dans le bac bleu?

La Ville de Mirabel a fait du développement durable et de la protection de l'environnement des priorités de son plan stratégique. Le recyclage est un élément clé de cette planification. Cependant, afin de maximiser les bénéfices du recyclage, le tri des matières doit être effectué correctement.

La méthode la plus facile pour déterminer si un objet peut aller dans le bac de recyclage consiste à se poser deux questions.

1. **L'objet est-il en papier, carton, plastique, métal ou verre ?**
2. **L'objet est-il un contenant, emballage ou imprimé ?**

Si vous avez répondu « non » à l'une de ces questions ou aux deux, l'objet ne peut pas être mis dans le bac de recyclage.

Si la réponse à ces deux questions est « oui », l'objet peut être mis dans votre bac de recyclage.

Vous connaissez ce symbole ?

Il s'agit du ruban de Möbius. Il apparaît sur les contenants en plastique et sert à identifier de quel matériau est fait le contenant en question. Il permet de les trier selon les sept familles de plastique. Les contenants affichant le ruban de Möbius avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 et 7 peuvent être recyclés. Les contenants qui ne sont pas marqués avec le ruban de Möbius ne peuvent pas être recyclés. Ceux affichant le ruban de Möbius avec le chiffre 6 non plus. Toutefois, le polystyrène expansé (styromousse numéro 6) est accepté dans les écocentres de Saint-Augustin et de Saint-Janvier.

Certains sacs et pellicules de plastique peuvent aussi être recyclés. S'ils ne s'étirent pas lorsque vous tentez de les déchirer, ils ne peuvent pas être recyclés. S'ils s'étirent, ils peuvent être mis dans votre bac bleu.

Pour faciliter le tri des plastiques recyclables, vous pouvez les placer dans un sac de plastique transparent (sac de sacs). Vous pouvez en faire de même pour le papier déchiqueté. Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération.

Si vous tenez absolument à utiliser des sacs de plastique pour mettre les surplus de recyclage et éviter que votre bac bleu ne déborde, seuls les sacs de plastique transparents sont acceptés lors de la collecte ainsi qu'au centre de tri. Ces sacs transparents doivent être déposés à côté des bacs bleus. Ils doivent être transparents puisque le contenu doit être visible afin de s'assurer que ce ne sont pas des déchets.

Gardez toujours en tête que le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas ! Souvenez-vous que les seuls contenants acceptés pour la collecte du recyclage sont les bacs bleus roulants avec le logo de la Ville de Mirabel.

Pour devenir un expert du bac bleu et pour en savoir plus sur tous les trucs et astuces du recyclage, consultez le site Web et la page Facebook de Tricentris la coop.



Besoin d'un permis ou non ?

Le Service de l'aménagement et de l'urbanisme souhaite rappeler aux Mirabellois que certains travaux nécessitent l'obtention d'un permis de construction, d'un permis d'occupation ou d'un certificat d'autorisation.

Sur l'ensemble du territoire, il faut absolument obtenir un certificat d'autorisation ou un permis avant :

- de commencer des travaux de construction, d'agrandissement, de rénovation, d'addition ou de démolition d'un bâtiment;
- de démarrer une nouvelle entreprise à domicile ou dans tout autre bâtiment;
- de débiter des travaux de déblai, de remblai, ou pour la construction d'un chemin agricole, dès qu'il y a un apport ou un retrait de plus de 500 mètres cubes de matériel;
- d'installer une piscine creusée ou hors terre;
- d'abattre un arbre;
- de construire un muret de soutènement de plus de 1,5 m de hauteur;
- d'installer ou modifier une enseigne ou un panneau-réclame;
- de procéder à l'implantation d'un contenant (cloche) de dons caritatifs.

Sur l'ensemble du territoire, il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis pour :

- des travaux de réparation mineurs impliquant des déboursés de moins de 5 000 \$;
- l'entretien d'une toiture sans changement au type de revêtement;
- l'entretien de portes et de fenêtres sans changement des dimensions des ouvertures;
- l'installation ou l'entretien d'une clôture;
- la construction ou la rénovation d'une galerie, d'un balcon ou d'une terrasse pour un usage résidentiel;
- l'installation d'une thermopompe, d'un abri d'auto temporaire ou d'un conteneur temporaire portatif de type mini-entrepôt.

Les listes précédentes ne sont pas exhaustives. Bien que certains travaux ne nécessitent pas de permis, des normes s'appliquent. Les Mirabellois sont invités à communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme afin de s'assurer que leurs travaux sont effectués en conformité avec le règlement, ou pour toute autre question.

 **450 475-2007**
info.urbanisme@mirabel.ca

LE 12 MARS

On change l'🕒,

On change la 📅



COLLECTE DE SANG



Organisée par
**CERCLE DE FERMIERES
SAINT-BENOÎT**



Judi 2 mars

SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE CULTUREL SAINT-BENOÎT
9175, rue Dumouchel, Saint-Benoît-de-Mirabel

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



URBANISME

Changements réglementaires

Puisque les habitudes de vie de notre société évoluent constamment, le territoire doit être aménagé en conséquence. Il est donc parfois nécessaire de modifier des règlements d'urbanisme pour réduire certaines exigences devenues trop restrictives. Certains changements visent également l'amélioration de la qualité des espaces par l'ajout de verdure et la diminution des surfaces asphaltées.

Par la modernisation de sa réglementation urbanistique, la Ville cherche aussi à encourager le transport actif et les saines habitudes de vie. C'est pour cette raison qu'il est maintenant permis aux Mirabellois d'avoir sur leur terrain un abri à vélo autre qu'une remise ou un garage. La dimension permise varie en fonction du type d'immeuble et de la superficie du terrain. Ce changement s'applique à tout type d'habitation.

Réduire les îlots de chaleur

La minéralisation des villes est définie comme la disparition de leur couvert forestier, ce qui fait en sorte qu'une part de plus en plus grande de leur surface est recouverte de matériaux imperméables et réfléchissant peu les rayons du soleil, dont le béton et l'asphalte.

Puisque la végétation agit comme climatiseur des métropoles, son absence dans les centres urbains crée des îlots de chaleur qui peuvent engendrer des différences de température importantes. Selon un article publié dans Le Devoir et cité dans une étude de la Chaire de la responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal, le 25 juin 2005, la température enregistrée dans le parc du Mont-Royal s'élevait à 21,8 °C. À environ 1,5 km de cet endroit et au même moment, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue du Mont-Royal, le thermomètre affichait 33,5 °C.

Cette disparité entre les températures d'un endroit à l'autre est la nouvelle normalité dans les villes où l'asphalte s'étend à perte de vue, mais certaines mesures peuvent être prises pour restreindre l'expansion des îlots de chaleur. La Ville a donc procédé à une modification réglementaire visant à augmenter les espaces verts dans les aires de stationnement de 20 cases et plus des habitations multifamiliales et des bâtiments mixtes. Pour ces mêmes édifices, le nombre minimal de cases de stationnement a été réduit et il est maintenant exigé qu'une partie d'entre elles soient aménagées à l'intérieur, contribuant encore plus au verdissement de ces zones. Finalement, afin d'encourager l'intégration des toits verts, la Ville permet maintenant que ceux-ci soient en partie comptabilisés lors du calcul d'espace vert minimal requis pour une propriété.

Moderniser la route 117

De nouvelles exigences de végétalisation viennent embellir le boulevard du Curé-Labelle. Une limitation des espaces de stationnement en cour avant a également été imposée sur cet axe routier. Pour dynamiser le secteur, il sera dorénavant permis d'y implanter des édifices à usages mixtes (commerces au rez-de-chaussée et quelques étages d'habitations dans le même immeuble). Les nouvelles constructions 100 % résidentielles et certaines constructions commerciales causant des nuisances dans le secteur sud sont maintenant interdites dans certaines zones.

8 AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rappel sur les imprimés publicitaires, incluant le Publisac

La Ville de Mirabel désire rappeler à ses résidents qu'elle fournit des autocollants rouges « Non aux imprimés publicitaires » à tous ses résidents ne souhaitant pas en recevoir lorsque livrés par Postes Canada. Des autocollants « Oui aux imprimés publicitaires » sont également disponibles.

Les Mirabellois peuvent se procurer ces autocollants à l'hôtel de ville et dans toutes les bibliothèques de la Ville. Si vous avez des questions sur le règlement ou sur les autocollants, appelez le Service des communications au 450 475-8653.

MAINTENANT QUE LE PUBLISAC EST DISTRIBUÉ PAR POSTES CANADA À MIRABEL :

JE NE VEUX PAS RECEVOIR LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA (INCLUANT LE PUBLISAC LORSQU'IL EST DISTRIBUÉ PAR LA POSTE).

J'appose l'autocollant rouge « Non aux imprimés publicitaires » à l'endroit où le facteur dépose mon courrier.

Si mon courrier est déposé à l'intérieur de ma case postale :



Si mon courrier est déposé dans ma boîte aux lettres en bordure de rue :



Si mon courrier est déposé dans ma boîte aux lettres :



JE NE VEUX PAS RECEVOIR À LA MAISON LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES QUI NE SONT PAS DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA.

Je n'ai rien à faire.

Le règlement interdit la distribution d'imprimés publicitaires à tous ceux qui n'ont pas apposé l'étiquette verte « Oui aux imprimés publicitaires ».

JE VEUX RECEVOIR LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA (INCLUANT LE PUBLISAC) LÀ OÙ LE FACTEUR DÉPOSE MON COURRIER.

Je n'ai rien à faire.

JE VEUX RECEVOIR À LA MAISON LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES QUI NE SONT PAS DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA.

J'appose l'autocollant vert « Oui aux imprimés publicitaires » sur ma porte d'entrée, assez près de la poignée.

Pour les résidents ayant une boîte aux lettres qui n'est plus utilisée par Postes Canada, ils doivent y apposer l'autocollant vert de façon à ce qu'il soit bien visible, même quand la boîte aux lettres est fermée.



S'adresser directement à Postes Canada

Il est également possible pour les résidents de s'adresser directement à Postes Canada pour cesser de recevoir les imprimés publicitaires. Après avoir créé un billet de service dans lequel seront indiquées les informations de la résidence et avoir émis un numéro de référence au résident, Postes Canada mettra à jour les informations dans son système. Lorsque les changements seront faits, le centre de tri ne remettra plus d'imprimés publicitaires aux facteurs pour être livrés à la résidence en question.

Puisque ce processus peut prendre jusqu'à six semaines, il est tout de même recommandé d'apposer un autocollant rouge entre-temps à l'endroit où le facteur dépose le courrier.

Les personnes intéressées à inscrire leur résidence sur la liste des adresses ne recevant plus d'imprimés publicitaires livrés par Postes Canada peuvent appeler au 1 800 267-1155. Elles peuvent également visiter la page Web suivante : www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/soutien/bc/reception/livraison-courrier/comment-arreter-de-recevoir-de-la-publicite.



Propreté aux abords des cases postales

Puisque la propreté du territoire est l'affaire de tous, la Ville demande aux résidents de faire preuve de civilité et de ne pas disposer des imprimés publicitaires livrés à leur case postale en les jetant au sol.

La gestion efficace des matières résiduelles est une des priorités de la Ville, mais il est nécessaire que chacun fasse sa part afin d'assurer que les matières recyclables soient revalorisées, contribuant ainsi au développement durable.



AIDE AUX ENTREPRENEURS DE MIRABEL

Du soutien personnalisé et gratuit

Que ce soit pour démarrer une entreprise, peaufiner un plan d'affaires, déposer une demande d'aide financière ou encore découvrir les divers programmes et ressources disponibles, les entrepreneurs de Mirabel sont invités à faire appel aux services d'accompagnement de Mirabel économique!

L'évolution des CLD

Par le biais du programme Accès entreprise Québec (AEQ), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec accorde aux municipalités régionales de comté (MRC) le financement nécessaire pour embaucher des ressources dédiées à orienter et à aider les entreprises sur leur territoire — rôle autrefois assumé par les centres locaux de développement économique (CLD).

Mirabel étant une Ville-MRC, elle a choisi d'utiliser les fonds pour offrir aux entrepreneurs mirabellois l'expertise d'un coordonnateur en développement des entreprises : Nicolas Bellemare-Granger.

Répondre à tous les besoins

Offrant un accompagnement personnalisé et entièrement gratuit, ce conseiller a comme objectif d'accélérer le développement économique local en collaborant étroitement avec les entrepreneurs qui font appel à ses services. Il les soutient et leur donne accès à du capital de croissance en les introduisant à des organismes spécialisés répondant à leurs besoins.

Il prend le temps de s'asseoir avec chaque entrepreneur afin de bien diagnostiquer leur situation et de formuler des recommandations pertinentes. Son expertise demeure utile autant pour les commerces en démarrage et en croissance que pour les compagnies arrivées à maturité. Pour les entrepreneurs en devenir, ce service facilite grandement l'entrée vers le monde des affaires. Pour les commerçants d'expérience, la valeur de son apport peut se révéler inestimable!

L'accompagnement joue un rôle clé dans le succès en affaires. Selon Statistique Canada, le nombre de petites entreprises qui franchissent le cap des cinq ans d'existence se situe autour de 60 %. Pour les entreprises accompagnées, ce nombre augmente considérablement — d'où l'importance de profiter des services-conseils gratuits de Mirabel économique!

 **Nicolas Bellemare-Granger**
450 475-2008, poste 4092
n.bellemare-granger@mirabel.ca



TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Conférence pour les entrepreneurs mirabellois

Les nouvelles technologies sont des outils essentiels pour assurer la viabilité et la durabilité des entreprises de toutes les industries. En les intégrant, chaque entreprise est en mesure d'optimiser son efficacité et d'augmenter sa rentabilité. Le commerce en ligne est donc devenu un pilier fondamental pour maintenir une position concurrentielle privilégiée.

Dans la semaine du 30 mars prochain, la Ville de Mirabel, en collaboration avec l'Association québécoise des technologies (AQT), tiendra une conférence qui permettra aux entrepreneurs présents d'être innovants et créatifs dans l'application des nouvelles pratiques numériques du commerce en ligne. Ils pourront ainsi conquérir leur public cible et être plus concurrentiels dans leur industrie!

Vous êtes intéressé? Manifestez votre intérêt d'ici le 21 mars à Mirabel économique en composant le 450 475-2110.



Pour voir la liste de toutes les subventions disponibles pour les entrepreneurs de Mirabel, visitez la page Web mirabel.ca/entrepreneurs. Vous pouvez aussi contacter Mirabel économique au 450 475-2110.

10 MIRABEL ÉCONOMIQUE



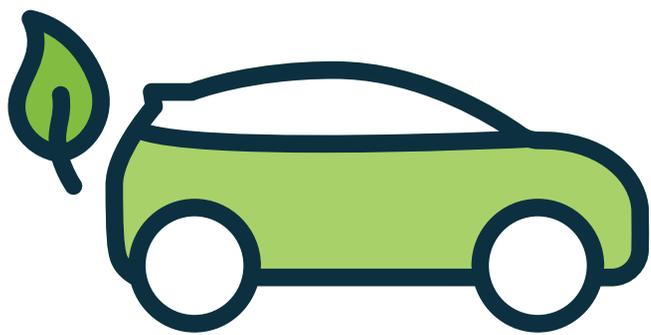
L'équipe ayant produit le premier bloc-batterie à l'usine de Lion Électrique à Mirabel

PRODUCTION DE BATTERIES AUX IONS LITHIUM

L'usine de Mirabel se met en branle

Le tout premier bloc-batterie aux ions lithium a été produit dans l'usine de Lion Électrique à Mirabel. Une fois que l'entreprise aura reçu la certification finale pour ce bloc-batterie, elle augmentera progressivement la production au cours de l'année. Les batteries fabriquées à Mirabel serviront à propulser des camions et des ambulances entièrement électriques.

Nouvellement installé sur le site industriel aéroportuaire, Lion Électrique est l'une des entreprises ayant été attirées à Mirabel par les conditions favorables offertes par la Ville et son partenaire; Aéroports de Montréal.



Le futur est électrique

Avec plusieurs joueurs majeurs des industries aérospatiale et du transport électrique déjà implantés sur son site aéroportuaire, la Ville de Mirabel investira de nouveau pour renforcer sa position dans ces secteurs.

Une somme de 18 500 \$ sera donc dédiée à appuyer la MRC de La Rivière-du-Nord dans ses efforts de recherche pour la conception et le développement de véhicules électriques spécialisés. Le montant provient du *Fonds régions et ruralité* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette initiative confirme les priorités de la Ville de devenir un chef de file de l'économie verte québécoise et de contribuer au développement des technologies qui permettront de réduire la consommation d'hydrocarbures à l'échelle de la province.



Questions concernant les évaluations des propriétés

La Ville désire rappeler aux résidents qu'il est toujours possible de prendre rendez-vous pour une consultation téléphonique avec les évaluateurs de la firme LBP Évaluateurs agréés afin de leur poser des questions relatives aux évaluations des propriétés.

Cette firme, mandatée par la Ville, a confectionné le rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025 et ses évaluateurs sont entièrement disposés à répondre aux interrogations des Mirabellois à propos de la valeur de leur propriété.

Après avoir reçu des réponses à leurs questions, les propriétaires désireux de déposer une demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière devront le faire avant le 1^{er} mai prochain. Afin de s'assurer de pouvoir discuter avec un évaluateur avant cette date, les résidents doivent appeler pour prendre rendez-vous au 450 475-2022 ou au 450 475-2018 avant le 14 avril.

Pour déposer une demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière visitez la page Web mirabel.ca/taxation-evaluation-mutation et cliquez sur l'onglet « Rôle d'évaluation foncière ».

Pour toute autre information concernant les comptes de taxes :

- écrivez à taxation@mirabel.ca;
- appelez au 450 475-2022 ou au 450 475-2018;
- présentez-vous au comptoir de perception de l'hôtel de ville situé au 14111, rue Saint-Jean.



L'édition 2023 du Comité d'investissement Mirabel



Les membres sortants du Comité d'investissement Mirabel accompagnés du maire de Mirabel Patrick Charbonneau

Le Comité d'investissement Mirabel se renouvelle

Le 1^{er} février dernier s'est tenu une rencontre pendant laquelle ont été accueillis les nouveaux membres du Comité d'investissement Mirabel 2023. La contribution des membres sortants a également été soulignée.

Après que Mirabel économique soumette des demandes d'aide financière au nom de différentes entreprises sur le territoire de la ville, le comité entérine les recommandations des professionnels du Service et fait des ajustements s'il y a lieu.

Le comité compte neuf membres votants qui représentent les différents secteurs de l'économie mirabelloise et un membre observateur. Il est composé de :

- deux élus désignés par le conseil municipal ;
- un représentant du Fonds d'investissement local de solidarité de Mirabel ;
- un représentant de Filaction, Fonds de développement (FILACTION — Mirabel) ;
- cinq représentants du milieu socio-économique de Mirabel ;
- un observateur désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

L'édition 2023 du comité est composée (de gauche à droite dans la photo) de Guylaine Coursol, conseillère municipale, Stéphane Doré, président d'Érod, Émilie Derganc, conseillère municipale, Colin Bérubé, représentant Filaction, Judith-Ann Bélanger, femme d'affaires et présidente du comité, Benoit Bourassa, représentant du Fonds local de Solidarité, Annie Dell'Aniello, conseillère au développement des entreprises de Mirabel économique et coordonnatrice du comité, Gérard Bélisle, président du Centre de Recherche en Agroalimentaire de Mirabel (CRAM), Kelly Lynch, directrice de compte chez Desjardins et de Marie St-Aubin (absente de la photo), directrice partenaire d'affaires ressources humaines et expérience employés chez Bell Flight.

Lors de la même rencontre, le maire de Mirabel Patrick Charbonneau a remercié les membres sortants (de gauche à droite dans la photo) Roger Fugère, président d'Orange Traffic, Éléonore Macle, présidente d'Intermiel et Michel Lauzon, conseiller municipal. Emmanuel Maes, Pierre Pelletier et Sylvain Lavallière, également membres sortants du comité, étaient absents de la rencontre.



Myriam Ouattara accompagnée du maire Patrick Charbonneau et du conseiller municipal Robert Charron

Appel aux entrepreneurs mirabellois !

La 25^e édition mirabelloise du Défi OSEntreprendre a été lancée sous la présidence d'honneur de Myriam Ouattara, propriétaire de l'entreprise Boissons Brut. Grande campagne déployée à l'échelle de la province, le défi permet à de jeunes entrepreneurs de tous âges et tous horizons de faire valoir leurs idées. La remise de prix locale aura lieu le 29 mars prochain.

Mme Ouattara, elle-même bénéficiaire d'une bourse dans la catégorie « Bioalimentaire » lors de la dernière édition du défi, est heureuse de représenter le volet local du concours qui permet aux participants de se mesurer et de faire évaluer leurs produits et services par un jury riche en expérience.

Elle affirme que son expérience avec le défi lui a permis de créer et solidifier des relations d'affaires avec d'autres entrepreneurs et partenaires locaux. Elle ajoute que ce concours est également une très belle occasion pour présenter et vulgariser un projet à une communauté d'entrepreneurs et de dirigeants qui ont à cœur le développement de nouvelles entreprises locales. « J'ai hâte de faire la connaissance de nouveaux visages entrepreneuriaux mirabellois et je souhaite du succès à tous les participants dans la poursuite leurs objectifs professionnels », lance-t-elle.

Pour s'inscrire
(date limite le 14 mars à 16 h) :

osentreprendre.quebec

Pour des renseignements :
450 475-2008, poste 4068

défi Concours québécois en entrepreneuriat
osentreprendre^{MD}
LAURENTIDES



LE CAHIER DES CAMPS DE JOUR ESTIVAUX
SERA INSÉRÉ DANS LA PROCHAINE
ÉDITION DU **MIRABEL VOUS INFORME.**

Tous les détails de la programmation seront dévoilés,
dont la date exacte du début des inscriptions !



Inscriptions aux associations de baseball et de soccer

Les inscriptions aux associations de baseball et de soccer sont en cours ! Vous avez jusqu'au 15 mars pour le faire !

Baseball : baseballmirabel.ca
Soccer : soccermirabel.com

PICKLEBALL



TITRE (DESCRIPTION)	CATÉGORIE	ENDROIT/SECTEUR	ÂGE	DATES	JOUR ET HEURE	COÛT
LIGUES ADULTES - PICKLEBALL Cette ligue s'adresse à des joueurs qui recherchent un 2 h de pickleball plus intense et plus compétitif. Pour s'inscrire à cette ligue, il faut avoir un niveau de jeu entre 2,5 et 4.	Intermédiaire	Parc Jacques-Beauchamp (Domaine-Vert Nord)	Adulte	28 juin au 16 août (8 séances)	Mercredi 19 h à 21 h	140 \$

TITRE (DESCRIPTION)	ENDROIT/SECTEUR	ÂGE	DATE	JOUR ET HEURE	COÛT	
COURS DE PICKLEBALL - ENFANTS Initiation: Montrer les règles de base et toutes les techniques pour bien débiter ce sport avec quelques tactiques.	Parc Jacques-Beauchamp (Domaine-Vert Nord)	7-9 ans	1 ^{er} juillet au 19 août (8 séances)	Samedi	9 h à 10 h	80 \$
		10-15 ans		Samedi	10 h à 11 h	80 \$
COURS DE PICKLEBALL - ADULTES Initiation : Apprendre la base du pickleball: tenir la raquette, expliquer les règlements du jeu et montrer une bonne base. Intermédiaire: Approfondir l'apprentissage de toutes les sortes de coups: les services plus efficaces, les coups faits dans la zone de non-volée, la répétition de plusieurs coups dans le fond du terrain et commencer à montrer des stratégies de jeu.	Parc Jacques-Beauchamp (Domaine-Vert Nord)	Adulte Initiation	29 juin au 17 août (8 séances)	Jeudi	18 h 30 à 20 h	110 \$
		Adulte Intermédiaire		Jeudi	20 h à 21 h 30	110 \$

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 27 FÉVRIER 2023

Seulement en ligne sur le site de la Ville de Mirabel : www.mirabel.ca

MATÉRIEL REQUIS : raquette



TENNIS

TITRE (DESCRIPTION)	CATÉGORIE	ENDROIT/SECTEUR	ÂGE	DATES	JOUR ET HEURE	COÛT
LIGUES ADULTES - TENNIS Ligues réunissant les passionnés de tennis dans un esprit de compétition amicale, tout en permettant de se divertir et de s'améliorer. Les cours seront donnés selon une nouvelle formule EN SIMPLE (plus compétitif) --> 24 participants maximum Pour s'inscrire à cette ligue, il faut avoir un niveau de jeu de minimum 2,5 et plus. Il y aura un calendrier de matchs ainsi qu'un classement. Chaque semaine, l'heure des matchs sera entre 19 h et 21 h. EN DOUBLE (plus amical) --> 36 participants maximum	En simple	Parc Cardinal (Saint-Janvier)	Adulte	22 mai au 11 sept. (17 semaines)	Lundi 19 h à 21 h	95 \$
	En double			23 mai au 14 sept. (17 semaines)	Mardi et jeudi 19 h à 21 h	150 \$

CATÉGORIE	TITRE	DESCRIPTION	ENDROIT	ÂGE	DATE	JOUR / HEURE	COÛT
LIGUE JUNIOR ÉLITE - TENNIS Équipe qui affronte à toutes les semaines des équipes des villes avoisinantes. Classement fait dans 3 catégories (A, B ou C). Matériel requis: raquette	Ligue junior intermunicipale	2 entraînements + 1 match / semaine Inclut les entraînements des samedis 17 et 24 juin 2023	Parc Cardinal (Saint-Janvier)	11 à 17 ans	26 juin au 18 août (8 séances)	Lundi et vendredi (entraînements) Mercredi (match) 13 h à 15 h	195 \$
		4 entraînements + 1 match / semaine Inclut les entraînements des samedis 17 et 24 juin 2023				Lundi, mardi, jeudi et vendredi (entraînements) Mercredi (match) 13 h à 15 h	380 \$

TITRE (CATÉGORIE ET DESCRIPTION)	ENDROIT/SECTEUR	ÂGE	DATE	JOUR	HEURE	COÛT	
COURS DE TENNIS - ENFANT Progressif (12 mètres) - 5-6 ans Ce programme introduit les bases du tennis au moyen d'une balle dépressurisée et d'un terrain réduit. Les joueurs apprennent les composantes de base de l'échange, du service et du jeu au filet en plus de plusieurs autres activités qui visent à développer une coordination spécifique au tennis. Progressif (18 mètres) - 7-8 ans Ce programme se joue sur les ¾ de la grandeur d'un terrain de tennis régulier, avec des balles dépressurisées. Les joueurs apprennent à servir, échanger, marquer des points et jouer au filet. Progressif (24 mètres) - 9-10 ans Les joueurs apprennent à servir, échanger, marquer des points et jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier, avec des balles de transition dépressurisées. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et accélérer l'apprentissage. Initiation - 11 à 13 ans Ados - 14 à 17 ans Les joueurs apprennent à servir, échanger, marquer des points et jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et accélérer l'apprentissage. Vous devez apporter votre raquette de tennis.	Parc des Champions (Domaine-Vert Sud)	5-6 ans	26 juin au 14 août (8 séances)	Lundi	18 h 15 à 19 h 15	95 \$	
		7-8 ans				19 h 15 à 20 h 15	120 \$
		9-10 ans	28 juin au 16 août (8 séances)	Mercredi	18 h 30 à 19 h 30	120 \$	
		11 à 13 ans				19 h 30 à 20 h 30	120 \$
	Parc du Complexe du Val-d'Espoir (Saint-Janvier)	14 à 17 ans	26 juin au 14 août (8 séances)	Lundi	17 h 30 à 18 h 30	120 \$	
		7-8 ans	27 juin au 15 août (8 séances)	Mardi	17 h 30 à 18 h 30	120 \$	
		11 à 13 ans	28 juin au 16 août (8 séances)	Mercredi	17 h 30 à 18 h 30	120 \$	
	Parc Cardinal (Saint-Janvier)	7-8 ans	28 juin au 16 août (8 séances)	Mercredi	18 h 15 à 19 h 15	120 \$	
		9-10 ans				19 h 15 à 20 h 15	120 \$
	Parc de la Montagne (Mirabel-en-Haut)	5-6 ans	29 juin au 17 août (8 séances)	Jeudi	17 h 30 à 18 h 15	90 \$	
		7-8 ans			18 h 15 à 19 h	100 \$	
		9-10 ans			19 h à 20 h	120 \$	
	Parc du centre culturel du Domaine-Vert Nord	5-6 ans	27 juin au 15 août (8 séances)	Mardi	8 h 30 à 9 h 30	95 \$	
		7-8 ans			10 h à 11 h	120 \$	
		9-10 ans			11 h à 12 h	120 \$	
Parc Pablo-Picasso (Saint-Augustin)	5-6 ans	1 ^{er} juillet au 19 août (8 séances)	Samedi	9 h 30 à 10 h 30	95 \$		
	7-8 ans			10 h 30 à 11 h 30	120 \$		
	9-10 ans			11 h 30 à 12 h 30	120 \$		
Parc Pablo-Picasso (Saint-Augustin)	7-8 ans	26 juin au 14 août (8 séances)	Lundi	18 h 15 à 19 h 15	120 \$		
	9-10 ans			19 h 15 à 20 h 15	120 \$		
	11 à 13 ans			20 h 15 à 21 h 15	120 \$		
Parc Raymond-Fortier (Saint-Augustin)	7-8 ans	29 juin au 17 août (8 séances)	Jeudi	18 h 30 à 19 h 30	120 \$		
	9-10 ans			19 h 30 à 20 h 30	120 \$		

TITRE (CATÉGORIE ET DESCRIPTION)	ENDROIT/SECTEUR	ÂGE	DATE	JOUR	HEURE	COÛT
COURS DE TENNIS - ADULTE Les joueurs apprennent à servir, échanger, marquer des points et jouer au filet sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et accélérer l'apprentissage. Initiation = Ne connaît pas de notions de base et/ou n'a jamais suivi de cours de tennis Intermédiaire = A des notions de bases et/ou avoir déjà fait des cours de tennis auparavant Matériel requis: raquette	Parc du Complexe du Val-d'Espoir (Saint-Janvier)	Adulte Initiation	27 juin au 15 août (8 séances)	Mardi	18 h 30 à 20 h	130 \$
			29 juin au 17 août (8 séances)	Jeudi	20 h à 21 h 30	130 \$
		Adulte Intermédiaire	27 juin au 15 août (8 séances)	Mardi	20 h à 21 h 30	130 \$
			29 juin au 17 août (8 séances)	Jeudi	18 h 30 à 20 h	130 \$
	Parc de la Montagne (Mirabel-en-Haut)	Adulte Initiation	29 juin au 17 août (8 séances)	Jeudi	20 h à 21 h 30	130 \$

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 27 FÉVRIER 2023

Seulement en ligne sur le site de la Ville de Mirabel : www.mirabel.ca

MATÉRIEL REQUIS : raquette

14 ORGANISMES



Des membres du conseil municipal, des Chevaliers de Colomb et autres bénévoles s'étant impliqués dans la distribution de panier de Noël les 16 et 17 décembre dernier.

Une longue tradition d'entraide se poursuit

La guignolée des Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin a permis de distribuer une centaine de paniers de Noël à des familles des secteurs de Saint-Augustin, Sainte-Scholastique et Saint-Benoît. Avec l'implication de bénévoles, de jeunes élèves et du personnel de leur école ainsi que de plusieurs commanditaires, l'événement a remporté un franc succès.

L'édition 2022 s'inscrit dans la longue tradition de bienveillance des Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin. Pour la guignolée 2021 l'organisme s'était vu remettre une plaque de reconnaissance Méritas Colombien 2021-2022. Cette distinction lui avait été décernée afin de célébrer le travail et le dévouement admirables de ses membres pour soutenir les familles de leur secteur. La Ville est reconnaissante pour les efforts des Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin et remercie tous les Mirabellois ayant contribué. Nul doute que l'édition 2023 sera tout aussi fructueuse !



Vous voulez faire reconnaître votre organisme par la Ville de Mirabel ?

Écrivez à promotion@mirabel.ca !



Protection des oiseaux champêtres

Le projet collectif pour augmenter la présence d'oiseaux champêtres à Mirabel se poursuit cette année. Depuis 2020, la Ville de Mirabel est fière de participer à l'implantation du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) de l'organisme à but non lucratif *Développement ornithologique Argenteuil* (DOA).

L'objectif du projet est de fournir des sites de nidification à différentes espèces vulnérables qui ne trouvent plus de cavités naturelles pour nicher et qui sont menacés par la perte et la modification de leur habitat et l'utilisation de pesticides qui affectent le couvert et les sources de nourriture.

L'utilité des oiseaux champêtres pour maintenir la santé des terres agricoles est indéniable. Ils sont des ennemis naturels des insectes ravageurs dont ils se nourrissent et ils facilitent également la pollinisation de certaines plantes, d'où l'importance de leur offrir les sites de nidification essentiels à leur reproduction.

En 2022 l'implantation du RNA sur des terrains privés à Mirabel a permis l'installation de 65 nichoirs. Le projet se poursuit cette année et les propriétaires intéressés pourront bénéficier d'une subvention couvrant 70 % des frais d'installation.

Profil de terrain recherché

- Les sites d'intérêt sont composés d'habitats agricoles variés principalement dégagés comme des prairies (idéalement naturelles), des pâturages, des friches, des vergers, des vignobles ou des marais ; sans épandage d'insecticides ni d'herbicides. La présence de clôtures, de fossés d'irrigation, de poteaux, de rangées d'arbres ou d'arbustes séparant des champs ou de ruisseaux/rivières est un plus.

Conditions

- S'engager à accueillir les nichoirs pour plusieurs années, puisqu'il s'agit d'une location de nichoirs à long terme.

- Permettre à DOA de faire l'entretien annuel, une fois par année, à l'automne ou à l'hiver.
- Payer 30 % des frais d'installation, soit environ 20 \$ par nichoir (la Ville subventionne 50 % et Éco-corridor laurentiens 20 %).
- Comme le réseau de nichoirs est un des avantages d'être AMI(E) de DOA, vous devez payer l'adhésion annuelle à l'organisme DOA pour 2023 et demeurer AMI(E) de l'organisme avec votre renouvellement annuel (à partir de 20 \$ par année, selon le type d'adhésion choisi), afin de conserver les nichoirs en place. Cette adhésion vous donne également accès à différentes activités offertes par DOA.
- Payer les frais d'entretien annuel (environ 10 \$ par nichoir par année). Plus le nombre de nichoirs installés sera grand, moins le coût d'entretien par nichoir sera élevé.
- DOA effectuera une visite de terrain au préalable pour déterminer les possibilités d'installation.
- Le projet dispose d'un budget prédéterminé et les demandes concernant des terrains pouvant accueillir plus de cinq nichoirs seront priorisées, afin de maximiser le budget disponible.

Si ce projet vous intéresse, veuillez communiquer avec Éco-corridors laurentiens. Vous pouvez également aider DOA à poursuivre sa mission, en devenant AMI(E) S de l'organisme, par une adhésion annuelle minimale ou en faisant un don de votre choix.

Éco-corridors laurentiens :

info@ecocorridorslaurentiens.org
450 565-2987, poste 22

DOA :

developpementornithologiqueargenteuil.org



Nouvelle activité pour les aînés de Mirabel

L'organisme *Le Bonheur de vivre* de Saint-Canut offre maintenant aux aînés mirabellois une activité de dessin et de peinture ! Les rencontres se tiennent les mercredis de 12 h à 16 h sous forme d'atelier libre. Les artistes en herbe pourront exprimer leur talent en plus de faire des rencontres amicales !

? Centre culturel Patrick Lepage
9960, boulevard de Saint-Canut



La relâche au parc de la Loire

Le Comité loisirs parc de la Loire invite les Mirabellois à célébrer la relâche lors de son événement « Patin au flambeau ». Le 28 février, de 18 h à 21 h, tous pourront déguster un chocolat chaud ou un café tout en patinant au rythme de la musique. La soirée aura lieu au parc de la Loire situé au 17999, rue Provost, dans le secteur de Saint-Janvier.



Encourager la relève entrepreneuriale

Le Salon des jeunes entrepreneurs de Mirabel aura lieu le 12 mars prochain au centre culturel du Domaine-Vert Nord. De 11 h à 17 h, les visiteurs pourront rencontrer les jeunes gens d'affaires venus exposer leurs produits et services.

Les entrepreneurs de 35 ans et moins désireux de tenir gratuitement un kiosque à cet événement peuvent contacter **Hélène Lagacé** au 450 420-6262, poste 203.

Tourisme Mirabel tient à souligner l'arrivée prochaine du temps des sucres

Sautez à pieds joints dans le monde acéricole et découvrez tous les délices sucrés de la riche tradition culinaire de la région !



16 FIERTÉS MIRABELLOISES

Une Mirabelloise fête ses 100 ans

Le long de la Côte des Anges se situe une ferme sur laquelle ont grandi six frères et une sœur dans un foyer maintenu par une mère généreuse et bienveillante. Cette dame, Thérèse Gratton, a récemment soufflé ses 100 bougies, célébrant une vie bien remplie.

Au côté de son époux, Gaston Laframboise, Mme Gratton a élevé sa famille dans un ménage chaleureux et accueillant. Nombreux ont été les soirs où, après une longue et dure journée au soleil, elle a insisté pour que les employés de la ferme restent pour souper et passent la nuit avec sa famille. « Elle travaillait toujours tellement fort pour nous. Nous étions sept plus notre père et elle réussissait à garder la maison propre avec de la bonne bouffe sur la table », mentionne son fils Claude.

Ayant vécu dans les secteurs de Sainte-Scholastique et de Saint-Augustin, Mme Gratton a longtemps pu profiter de tous les bonheurs de la vie rurale. Enjouée et drôle, elle faisait toujours régner le bonheur autour d'elle.

Après s'être vu remettre la Médaille de l'Assemblée nationale pour son anniversaire, Mme Gratton a ensuite reçu la visite du maire de Mirabel Patrick Charbonneau.



Les Concordes performant sous pression

L'équipe de hockey masculin Midget AA de Mirabel a remporté les grands honneurs du plus récent tournoi provincial tenu à Lachute. Après avoir triomphé en demi-finale par un pointage de 1-0, les jeunes athlètes de 15, 16 et 17 ans ont ensuite vaincu une équipe de Gatineau en finale. Effaçant à deux reprises un déficit d'un but, la formation mirabelloise a dû se battre jusqu'à la fin, puisque le match ultime du tournoi s'est conclu en tirs de barrage.



Deux jeunes Mirabellois brillent en motocross

Billy Lachance et Enzo Xardel ont conclu la saison de motocross en se classant respectivement premier et deuxième au circuit provincial. Les deux jeunes hommes talentueux consacrent près de huit heures par semaine à la pratique de leur sport.

Pour eux, le motocross est une histoire de famille puisque leurs parents ainsi que leurs frères et sœurs en sont des adeptes. C'est dans la discipline d'enduro-cross que Billy et Enzo se démarquent. Assis sur le siège de leur bolide à deux roues, ils parcourent la piste pendant 20 minutes et le gagnant de la course est le participant ayant effectué le plus de tours.



Les participantes au programme *Axée sur l'emploi*



Les étudiants de *Parents à l'école*



Le drapeau arborant le ruban vert et blanc, symbole de la persévérance scolaire, hissé par la Ville de Mirabel lors des Journées de la persévérance scolaire qui se sont déroulées du 13 au 17 février derniers.

La réussite scolaire n'est pas une ligne droite

La persévérance scolaire peut prendre différentes formes selon le parcours de chaque individu. Pour certains, il est linéaire : primaire, secondaire, cégep et université. Les étapes s'enchaînent sans qu'il y ait de répit et culminent avec le lancer du mortier à la collation des grades. Ces personnes sont en minorité, puisque les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec indiquent que 25,5 % des Québécois âgés de 25 à 64 ans détiennent un grade universitaire. Pour les autres, le parcours est sinueux. Il est semé d'embûches et atypique.

Le décrochage — un choix avec un impact profond

Valérie Pichot est directrice générale de l'organisme *Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides* (PREL). Elle connaît donc très bien l'importance de la scolarité. « En moyenne, l'espérance de vie des personnes n'ayant pas gradué de l'école secondaire est inférieure de sept ans à celle de ceux ayant obtenu un DES », affirme-t-elle. Une étude publiée par l'organisme *Partenaires pour la réussite éducative* en Chaudière-Appalaches indique que cette différence s'élève à 9,2 ans comparativement aux individus ayant fait des études supérieures. Cette même étude révèle « qu'en 45 ans de vie active, le diplôme (DES) engendrerait une hausse de 450 000 \$ du revenu cumulatif d'une personne ».

Il est donc primordial d'assurer que les jeunes demeurent suffisamment motivés pour poursuivre leur parcours. En encourageant leurs enfants, les parents valorisent la réussite éducative et leur donnent le goût de continuer à apprendre. La clef, selon Mme Pichot, est le morcellement. « Il faut déconstruire

l'apprentissage en très petites étapes pour que la réussite de chacune devienne un succès », explique-t-elle. L'enfant suit donc un parcours parsemé de petites victoires encourageantes.

L'objectif n'est pas le diplôme. L'objectif n'est pas non plus la réussite de l'examen de fin d'étape ou même du test de mi-session. L'objectif est la compréhension des différentes notions, aussi simples soient-elles. Si un jeune assimile un concept de base, il doit être félicité puisqu'il s'agit d'une réussite. Elle est petite, mais c'est une réussite tout de même. Les membres de l'entourage des élèves ont donc une grande influence sur leur cheminement scolaire, puisque ce sont eux qui sont en mesure de créer un environnement propice à l'apprentissage.

Il n'est jamais trop tard pour effectuer un retour

Une grande variété de programmes existe pour les gens au parcours atypique. Pour diverses raisons ces personnes ont quitté l'école, mais ont le courage d'éventuellement y retourner. *Parents à l'école* est l'un de ces programmes. L'initiative du Centre de formation générale des adultes (CFGa) de la Rivière-du-Nord vise à accorder une seconde chance à des parents désireux de renouer avec l'expérience scolaire.

Le milieu qui leur est offert a été repensé et adapté à leurs besoins. L'horaire, par exemple, leur permet de déposer leurs enfants à l'école avant de pouvoir eux-mêmes aller assister à leurs cours. Les examens n'ayant pas de dates fixes, les apprentissages se font au rythme des étudiants, réduisant grandement la pression sur leurs épaules.

Le facteur le plus important pour permettre à ces parents de réussir dans leur retour aux études est cependant la présence des ressources avec lesquelles ils développent des relations profondes. Pour *Parents à l'école*, ces ressources sont Nadia Hudon, enseignante, et Geneviève Paquette, technicienne en éducation spécialisée. Ces femmes sont attentionnées et toujours en mesure de prêter main-forte à un étudiant.

Kristina Pinet est l'un des parents ayant tenté un retour à l'école. Elle a de la difficulté à exprimer ce que représente Mme Hudon dans son parcours. « Sans elle, je ne pense pas que je pourrais réussir. Dans ma vie, Nadia est la première personne à croire en moi », confie-t-elle.

Pour la formation *Axée sur l'emploi*, également du CFGa, c'est Kim Morrison qui assume ce rôle. Son approche est personnalisée et permet à ses étudiants de poser des questions sans crainte d'être jugés. Selon les membres de sa classe, son dévouement facilite l'apprentissage et son humeur toujours enjouée est contagieuse.

Les participants des programmes *Parents à l'école* et *Axée sur l'emploi* ont tous en commun le désir d'améliorer leur sort. Ils ont eu la bravoure pour se lancer de nouveau dans un parcours qu'ils savent est ardu. Certains le font pour eux-mêmes et d'autres pour leur famille, mais, une fois leurs objectifs atteints et leur vie changée, tous pourront regarder vers l'arrière et être fiers du travail accompli.



CENTRE D'HÉBERGEMENT MULTISERVICE DE MIRABEL

Plus essentiel que jamais

Grâce au financement que lui accorde la Ville, le Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel (CHMM) est en mesure de fournir aux citoyens les services des travailleurs de rue Gabriel Lemay et Martine Collin. Ils parcourent le territoire et interviennent auprès de Mirabellois en leur offrant de l'accompagnement lors de situations difficiles.

Les sujets abordés pendant les interventions varient et vont de la santé mentale à la pauvreté en passant par la toxicomanie. Leur rôle est d'offrir une oreille attentive aux Mirabellois dans l'espoir que la discussion puisse les aider à prendre des décisions éclairées. Ils dirigent également les personnes auprès desquelles ils interviennent vers les ressources appropriées. Leur rôle inclut aussi les dépannages alimentaires, vestimentaires et matériels, la distribution de matériel de prévention, la médiation et le support lors de situations de crise.

En 2022, ils ont accompagné 929 individus en effectuant plus de 3000 interventions, comparativement à 170 personnes accompagnées en faisant près de 2 400 interventions l'année précédente.

L'augmentation est donc marquée et illustre l'importance du travail de M. Lemay et Mme Collin pour contrer des problématiques croissantes. Sébastien Renaud, directeur général du CHMM, mentionne que les fonds versés par la Ville de Mirabel sont essentiels pour permettre à son organisme d'aider les Mirabellois dans leurs besoins. « Sans ce financement, de nombreuses personnes resteraient isolées et sans ressources », confie-t-il.

Afin de faire face à l'augmentation fulgurante des loyers, le CHMM a également embauché un travailleur de milieu qui accompagne les Mirabellois en recherche de logement ou qui risquent de le perdre. Son travail est d'aider ces personnes à maintenir leur logement et de créer des liens avec des propriétaires qui faciliteront l'obtention d'un logement à prix abordable.

? Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel
450 951-5551
info@hebergementmirabel.ca



NOUVELLE INFOLETTRE MUNICIPALE

Les citoyens auront leur mot à dire!

La Ville fait appel aux Mirabellois afin de l'aider à renouveler la formule de son infolettre. Elle désire connaître leurs préférences au niveau des sujets abordés, de la fréquence d'envoi et de la quantité d'information transmise.

Vous n'avez qu'à répondre au questionnaire à la page Web mirabel.ca/publications, dans la section « Infolettre ».

Vos réponses permettront à la Ville de façonner l'infolettre à votre image!

Reconnaissances DES EMPLOYÉS

*20 ans
de service*

SIMON RACICOT
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS

*10 ans
de service*

ANABEL MILLETTE
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PIERRE-LUC OUELLETTE
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

*5 ans
de service*

NANCY O'SULLIVAN
SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

JOËLLE SÉVIGNY
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
ET DE L'URBANISME



COUR MUNICIPALE

Une grande variété de causes importantes

La Cour municipale de Mirabel est l'endroit où les intérêts des résidents sont défendus et l'environnement de la ville est protégé pour les générations futures. Bien que la *Loi sur la qualité de l'environnement* ait été élaborée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, il est de la responsabilité des Villes et Municipalités d'appliquer les règlements et de veiller à la sauvegarde de leur territoire.

Des séances sont tenues à la Cour municipale deux ou trois jours par semaine. Certaines des causes qui sont entendues ont le potentiel d'influencer les actions de non seulement les Mirabellois, mais également des entreprises œuvrant dans la région et dont les décisions pourraient s'avérer contraires au bien collectif.

C'est le cas dans les causes de coupe à blanc et de remblai illégaux. Dans ces deux situations, lorsque

la Ville identifie un contrevenant aux règlements, l'administration municipale mobilise ses effectifs pour que la cause soit entendue en Cour municipale et que l'environnement mirabellois y soit défendu avec ardeur. C'est donc à cet endroit que se joue la santé des ressources naturelles du territoire et que la Ville tente de s'assurer que les intérêts de la communauté aient préséance sur ceux des particuliers.

Un nombre de juges limité

Les juges qui siègent à cette cour n'y sont cependant pas nommés par la Ville de Mirabel. Ils sont plutôt choisis par le ministère de la Justice du Québec après un processus de sélection rigoureux. La carrière de chaque candidat est ensuite examinée de fond en comble. L'expérience (il doit avoir exercé sa profession pendant au moins dix ans), les compétences, l'intégrité, la qualité d'expression et le degré de conscience à

l'égard des réalités sociales ne sont que quelques-uns des critères qui sont considérés pour la nomination de nouveaux juges, faisant du processus une affaire longue et ardue.

Dans la région des Laurentides, ce ne sont donc que cinq juges qui siègent à toutes les cours municipales du territoire. À Mirabel, en plus des poursuites locales pénales et criminelles et certaines civiles, les causes entendues incluent celles de Saint-Colomban et de Sainte-Sophie. En plus de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les compétences de ces cours sont les règlements municipaux, le Code de la sécurité routière, le Code de procédure pénale et certaines autres lois provinciales.



Les jeux libres

LES SAMEDIS ET DIMANCHES
du 14 janvier au 3 juin
pendant les heures d'ouverture

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE



ASSEMBLAGE & SYMBOLIQUE

SECTEUR DE SAINT-JANVIER



BRICOLAGE

SECTEUR DE SAINT-CANUT



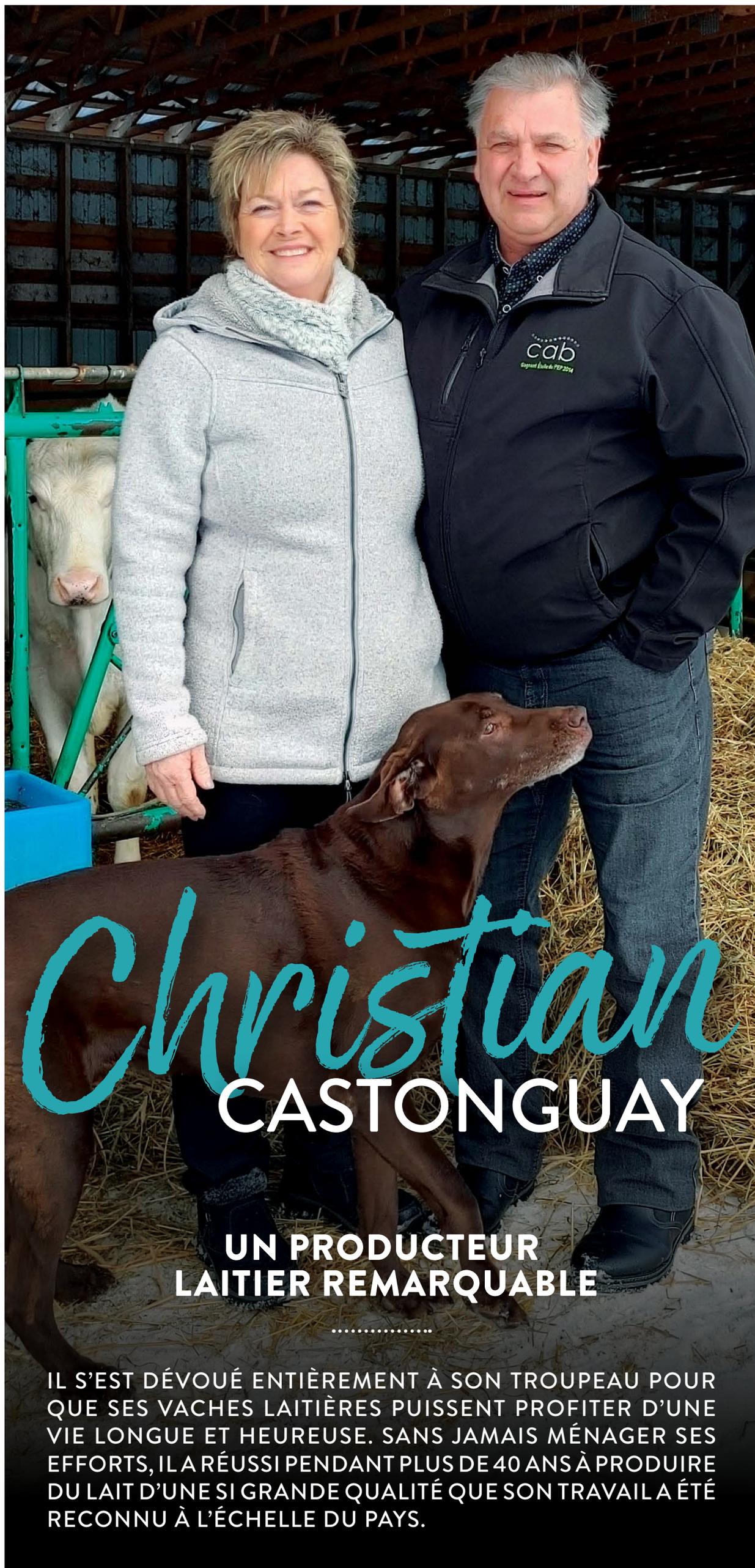
playmobil

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN



Nouveautés dans les Playmobil!

Astérix et Obélix
Scooby-Doo
La légende de Dino Rock
Wiltopia



Christian CASTONGUAY

UN PRODUCTEUR LAITIER REMARQUABLE

.....

IL S'EST DÉVOUÉ ENTIÈREMENT À SON TROUPEAU POUR QUE SES VACHES LAITIÈRES PUISSENT PROFITER D'UNE VIE LONGUE ET HEUREUSE. SANS JAMAIS MÉNAGER SES EFFORTS, IL A RÉUSSI PENDANT PLUS DE 40 ANS À PRODUIRE DU LAIT D'UNE SI GRANDE QUALITÉ QUE SON TRAVAIL A ÉTÉ RECONNU À L'ÉCHELLE DU PAYS.



L'agriculture évolue en mode accéléré et le fermier doit toujours être prêt. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il n'est pas en contrôle.

- CHRISTIAN CASTONGUAY





De sa cuisine en sirotant son café le matin, Christian Castonguay peut voir l'étable où son troupeau est abrité. Située à une cinquantaine de mètres de sa résidence, la proximité de l'édifice lui permet de toujours avoir un œil sur ses vaches. Pendant plus de 40 ans, elles ont monopolisé son temps et ont été son monde entier.

À 14 ans, lorsque son père a acheté les toutes premières vaches pur-sang Holstein de la ferme, il était un jeune homme doué au hockey et rêvait de devenir avocat, mais la vie avait d'autres plans pour lui. Il était extrêmement compétitif dans tout ce qu'il faisait. Ce trait de caractère l'a ensuite défini tout au long de sa carrière de fermier. « Je n'ai jamais rien fait à moitié. Je m'investis à 100 % dans tout ce que je fais et si je ne suis pas en mesure de me consacrer entièrement à une chose, je ne la fais pas », explique-t-il.

Une ferme de renom

Cette façon d'aborder l'élevage de vaches laitières lui a permis d'atteindre un niveau de succès que très peu de fermiers canadiens ont connu, puisqu'il est l'un des seuls éleveurs au pays à avoir deux fois reçu le prix des Maîtres-Éleveurs de l'Association Holstein du Canada.

La distinction remarquable est remise aux producteurs qui, sur une période de 15 ans, se sont démarqués par la qualité exceptionnelle de leur lait et la santé admirable de leur troupeau. Pour les périodes de 1989 à 2004 et ensuite de 2004 à 2019, le dévouement de M. Castonguay envers son bétail a donc été célébré, mais, admet-il, ces honneurs ne sont pas l'objectif primaire ; la santé de ses vaches l'est.

Il explique que ces prix sont une belle façon de souligner des décennies de labeur éreintant et de reconnaître le travail d'une vie qui n'était pas tout à fait sienne. « Dans le métier que j'ai choisi, on parle de 100 heures par semaine. On fait face à des imprévus constants et à un horaire chaotique. On a beau essayer de tout prévoir, il arrivera toujours quelque chose qui nous forcera à changer nos plans », lance-t-il.

Quand le soi est secondaire

C'est donc une vie menée dans un univers au centre duquel se trouvait son troupeau. D'une certaine façon, M. Castonguay a troqué sa vie pour la santé de son bétail, puisqu'en moyenne les vaches au Québec vivent quatre ans et que les siennes passaient régulièrement la barre des dix ans. Sa plus vieille vache s'est même rendue à 17 ans ! Cela témoigne du travail assidu de M. Castonguay pour maintenir son troupeau épanoui dans un milieu de vie de grande qualité, permettant ainsi à ses membres de vieillir pour atteindre des âges impressionnants.



Les éleveurs sont à la merci de la météo et de la santé de leurs vaches. Il faut toujours être rapide et proactif. Sinon, ça provoque des retards.

- CHRISTIAN CASTONGUAY



Le coût de cet exploit est grand. Il est payé en temps, en sueur et, dans le cas de M. Castonguay, en douleur. « Mes vaches passaient toujours avant moi. Elles m'ont pris ma santé », confie-t-il. Les décennies d'ouvrage manuel taxant l'ont finalement rattrapé et ses deux hanches ont dû être remplacées, mais il mentionne qu'il ne changerait pas son parcours ou sa façon de faire, puisque rien ne le remplissait plus de joie et de fierté que de voir ses vaches heureuses.

L'homme et la terre

Il y a maintenant trois ans qu'il a vendu son troupeau. Bien qu'il ait encore une vingtaine de vaches en pension sur sa ferme, elles ne lui appartiennent pas et ses 260 acres sont maintenant dédiées à la culture de blé, de soya et de foin. Ce fut un grand changement de ne plus avoir un troupeau entier qui dépend de lui, mais M. Castonguay, comme tout bon fermier, est familier avec le rite du renouveau. « Mon père m'a habitué au changement. Il m'a montré que parfois il est nécessaire d'évoluer. J'ai appris de lui qu'il faut toujours être à l'écoute de la terre », énonce-t-il.

Cette capacité d'adaptation qu'ont les meilleurs fermiers leur vient du fait qu'ils ont été les premiers à devoir se familiariser avec les changements climatiques et avec ses conséquences. Avec les changements de températures, les pratiques ont dû évoluer. Avec une nature plus violente et un climat moins prévisible est venu le besoin d'être mieux préparé à toute éventualité. M. Castonguay a deux fois perdu le toit de sa grange, une fois en 2008 et l'autre en 2019. Une tornade lui a même coûté une récolte entière de maïs en 2016.

Malgré toutes ces difficultés vécues par les fermiers et agriculteurs et le fait qu'ils dépendent entièrement de forces hors de leur contrôle, le lien entre l'homme et ses terres en est une qui ne peut être brisée. « Pour les agriculteurs, l'argent c'est important, mais on ne vit pas pour ça. On vit pour l'amour de notre terre. Je ne serais jamais capable de la vendre. Pour nous, c'est comme notre enfant. On progresse et on change pour elle », déclare-t-il.

Cette étendue de 260 acres de verdure est sienne. Elle le définit. Dans des milieux de plus en plus urbanisés avec du béton et de l'asphalte à perte de vue, la terre est un rappel de l'origine de l'homme. Elle évoque un temps plus simple et se veut une commémoration de la place de l'humain par rapport à la nature, place qu'il semble parfois oublier.



Attention au vol de véhicule !

Le Service de police de Mirabel désire mettre les Mirabellois à l'affût d'une problématique de plus en plus présente dans la province. Les vols électroniques de véhicule sont perpétrés par des criminels qui ciblent les voitures munies d'une clef à distance ou d'un dispositif de démarrage sans clef à bouton-poussoir.

En captant le signal émetteur des clefs électroniques ou du véhicule lui-même, les voleurs sont ensuite en mesure de déverrouiller les voitures sans qu'il soit nécessaire de crocheter ou d'endommager une serrure.

Des mesures peuvent cependant être prises pour éviter que vous ne deveniez une victime du vol électronique de votre voiture :

- Ne laissez jamais le moteur en marche sans surveillance et les clefs dans l'auto.
- À la maison, rangez vos clefs en lieu sûr, loin des portes d'entrée ou dans un boîtier spécial en métal, surtout s'il s'agit d'une clef électronique.
- Stationnez votre véhicule dans un garage ou dans un endroit bien éclairé.
- Ne laissez pas les certificats d'assurance et d'immatriculation dans l'auto.
- Placez vos biens dans le véhicule hors de vue.
- Ne cachez pas la clef de réserve à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule.



Derrière nos déneigeurs se cachent des êtres humains : aidons-les à nous aider !

Depuis les dernières semaines, une hausse importante d'altercations violentes impliquant le personnel attitré au déneigement a été rapportée à l'administration municipale.

Rappelons que les équipes dédiées au déneigement travaillent jour et nuit afin de faciliter nos déplacements sur l'ensemble du territoire. Ils ont notre sécurité à cœur, surtout en période de fortes précipitations – soyons donc cléments plutôt qu'impatients.

Les accumulations importantes des dernières semaines peuvent certes nuire à la circulation et engendrer de l'exaspération – mais rappelons-nous qu'elles rendent également les opérations plus ardues pour les employés qui dégagent nos rues. Le déneigement demeure ainsi un travail collaboratif entre les citoyens et les déneigeurs, permettant de conserver un environnement sécuritaire pour tous. D'autant plus qu'il est déclenché sur un vaste territoire.

Les citoyens insatisfaits sont invités à exprimer leur mécontentement en s'y prenant de la bonne façon – soit par le biais d'une requête en ligne ou en communiquant avec le Service de l'équipement et des travaux publics (450 475-2005; info_tp@mirabel.ca).

Mirabel tient à offrir à son personnel un environnement de travail sécuritaire, exempt de violence physique et psychologique. Ainsi, tout comportement jugé inapproprié doit être signalé au Service de police. Les citoyens peuvent également contribuer au bon déroulement des opérations de déneigement en respectant les règlements municipaux, tout en faisant preuve de civisme. De plus, la Ville invite les citoyens à laisser leurs véhicules dans leur entrée privée, lorsque possible, afin de faciliter le travail des déneigeurs.

Renseignements :

mirabel.ca/deneigement
mirabel.ca/stationnement

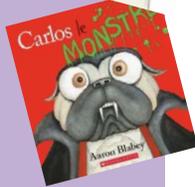
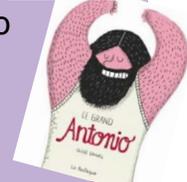
Formuler une plainte :

mirabel.ca/requetes
450 475-2005
info_tp@mirabel.ca

Les documents les plus empruntés de 2022

Albums - jeunesse

- 1 Le cristal des souhaits
Alexandra Larochelle et Louis Patalano
- 2 La couleur des émotions
Anna Llenas
- 3 Le grand Antonio
Élise Gravel
- 4 L'esprit de l'Halloween
Alexandra Larochelle et Louis Patalano
- 5 P'tit loup va sur le pot
Oriane Lallemand
- 6 Ce livre a mangé mon chien!
Richard Byrne
- 7 Carlos le monstre
Aaron Blabey
- 8 Les bêtises des lutins
Louise Tondreau-Levert et Yves Dumont
- 9 Les Monsieur Madame et le marché de Noël
Adam Hargreaves
- 10 Galette trouve des cocos de Pâques!
Lina Rousseau



Romans - adulte

- 1 Kukum
Michel Jean
- 2 Série Place des Érables
Louise Tremblay-D'Essiambre
- 3 L'inconnue de la Seine
Guillaume Musso
- 4 La folie des foules
Louise Penny
- 5 Anna et l'enfant-vieillard
Francine Ruel
- 6 La vie est un roman
Guillaume Musso
- 7 Série 9
Marc Lévy
- 8 N'avoue jamais
Lisa Gardner
- 9 La chronique des Bridgerton
Julia Quinn
- 10 Le vacarme des possibles
Valérie Chevalier



iPad, une ressource amusante à découvrir !

Saviez-vous que la bibliothèque de Mirabel offre aux jeunes abonnés la possibilité de jouer avec des applications sur un iPad ?

Présentez-vous au comptoir du prêt, avec votre carte d'abonné, et jouez durant 1 heure avec une variété d'applications ludiques et éducatives.

Les applications sélectionnées s'adressent à un public de 12 ans et moins.



Des jeux de société pour adolescents et adultes accessibles librement en tout temps

La bibliothèque du secteur de Saint-Janvier offre une variété de jeux destinés à un public adolescent et adulte.

Des jeux de stratégie, de coopération, d'enquête et de logique vous attendent.

Tous les usagers peuvent les utiliser librement. Ils ne peuvent cependant pas être empruntés.

Présentez-vous à la bibliothèque du secteur de Saint-Janvier pour jouer !

DU 9 JANVIER AU 13 MARS 2023

Défi CHÂTEAU DE NEIGE



RELEVEZ LE DÉFI !



RÉSEAU DES
URLS
Unités régionales de loisir
et de sport du Québec



Avec la participation financière de :

Québec 

defichateaudeneige.ca/evenements/laurentides/defi-chateau-de-neige-ville-de-mirabel